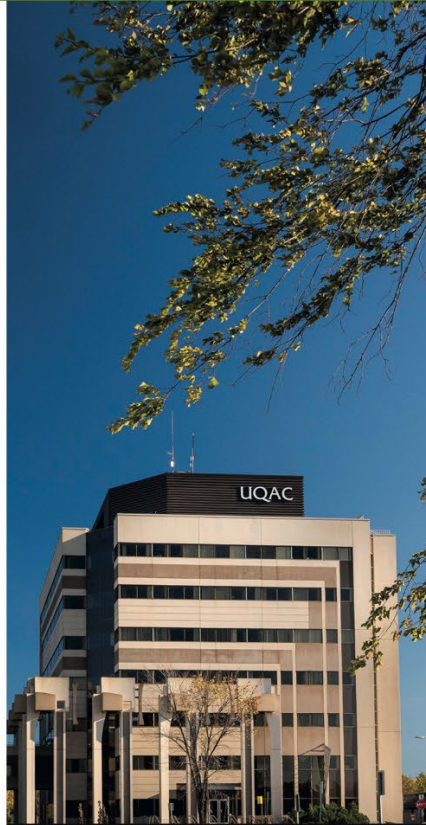


Université du Québec à Chicoutimi



MONTRÉAL



SAGUENAY



CRC-139M
Consultation générale
Planification immigration
au Québec 2026-2029

SEPT-ÎLES

MÉMOIRE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029

Gouvernement du Québec

Août 2025

UQAC

TABLE DES MATIÈRES

Introduction..... 3

Sommaire des recommandations 4

Analyse des orientations gouvernementales 5

Recommandations 7

Conclusion..... 8

Introduction

Ce mémoire est présenté dans le cadre des consultations menées par le gouvernement du Québec en vue de la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2026-2029. Ce nouvel exercice, qui s'élargit désormais à l'immigration temporaire, soulève des enjeux majeurs pour les universités, particulièrement celles sises en région. L'analyse présentée dans ce mémoire repose à la fois sur les acquis solides de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en matière d'attractivité internationale et sur les défis que pose la nouvelle conjoncture réglementaire, marquée par un besoin accru de prévisibilité.

À l'UQAC, l'immigration temporaire constitue un levier stratégique, pleinement reconnu, notamment dans la Stratégie d'internationalisation adoptée par le conseil d'administration en juin 2025, qui vise à structurer et à guider les prises de décisions et les actions reliées à l'internationalisation de l'institution ainsi que dans sa différente planification stratégique institutionnelle.

À l'automne 2024, les personnes étudiantes en provenance de l'étranger représentaient 35 %¹ de la population étudiante totale en sol québécois, témoignant de leur apport essentiel à la vitalité académique et scientifique de l'UQAC. Leur présence enrichit également la collectivité régionale puisque bon nombre d'entre elles, soit 47 %², occupent un emploi à temps partiel dans les commerces locaux durant leurs études.

On les retrouve en grand nombre à tous les cycles d'études dans des domaines névralgiques pour le développement du Québec, particulièrement ceux aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre : l'informatique (29,5 %), les sciences appliquées (26,7 %) et les sciences administratives (22,6 %)³. Il est aussi important de souligner que la venue des étudiants internationaux a permis, dans certains programmes comme le baccalauréat en arts, de diversifier les cours pour tous, incluant les personnes étudiantes québécoises. Consciente des besoins particuliers liés à l'accueil et à l'intégration de cette population, l'UQAC a déployé un écosystème structuré et adapté, combinant soutien académique, accompagnement socioprofessionnel et valorisation du français.

La présence de stagiaires internationaux en recherche, considérés comme des travailleurs étrangers temporaires, démontre également cette dynamique. Alors qu'ils représentaient 6,7 % des stagiaires en 2017, leur proportion s'élevait à 31,6 %⁴ en 2024. Cette hausse soutenue s'accompagne d'un déclin parallèle des stagiaires canadiens, pour des raisons encore à comprendre.

Ces stages jouent un rôle structurant : plusieurs stagiaires poursuivent ensuite leurs études supérieures à l'UQAC, où plus de 50 %⁵ des effectifs des programmes de recherche sont internationaux. Ces programmes sont au cœur de l'innovation universitaire comme se plaît à le rappeler le scientifique en chef, Rémi Quirion. Ils s'appuient sur un réseau solide de partenariats, majoritairement établis au Québec — plus d'une centaine⁶ — auxquels s'ajoutent des collaborations à l'international. Ces liens favorisent le développement de solutions concrètes par la recherche appliquée, tout en soutenant l'émergence de nouvelles connaissances issues de la recherche fondamentale. Cette dynamique renforce le rôle structurant de l'UQAC dans son milieu et alimente son rayonnement au-delà des frontières régionales.

¹ Université du Québec à Chicoutimi, (2024, 30 septembre), *Données institutionnelles – Effectifs étudiants, automne 2024* [base de données interne, système SQL]

² Léger. (2025, 20 janvier). *Étude de notoriété et de rayonnement auprès des étudiants étrangers : Rapport réalisé pour le compte de l'Université du Québec à Chicoutimi*.

³ Université du Québec à Chicoutimi, (2024), *Statistiques d'effectifs étudiants, automne 2024* [données internes non publiées].

⁴ Université du Québec à Chicoutimi, (2024), *Statistiques en provenance du Bureau du Registraire, automne 2024* [données internes non publiées].

⁵ Université du Québec à Chicoutimi, (2024, 30 septembre), *Données institutionnelles – Effectifs étudiants, automne 2024* [base de données interne, système SQL]

⁶ Université du Québec à Chicoutimi, (2024), *Statistiques en provenance du Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation, automne 2024* [données internes non publiées].

Dans un contexte régional marqué par une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, et alors que la poursuite des études aux cycles supérieurs demeure, pour plusieurs étudiantes et étudiants québécois, moins valorisée culturellement que l'accès rapide à un emploi rémunérateur, une réduction significative de la présence étudiante internationale entraînerait des conséquences majeures sur l'innovation au Québec. Cette réalité est encore plus marquée au niveau postdoctoral, où, en 2023-2024, 78 %⁷ des personnes étaient issues de l'international.

Cette diversité se reflète également dans la composition du corps professoral : plus de 30 %⁸ des professeures et professeurs de l'UQAC sont d'origine internationale. Plusieurs de ces personnes professeures sont d'ailleurs diplômées de l'UQAC, illustrant le pouvoir réel de rétention et d'enracinement des universités. La diversification du corps professoral, supérieure à la moyenne du réseau de l'Université du Québec (UQ), permet d'attirer des gens de partout dans le monde et d'ouvrir sur différentes perspectives, créant un milieu propice à l'innovation, autant du côté de l'enseignement que de la recherche.

Bien que le personnel administratif provienne d'horizons variés, une proportion moindre, mais non négligeable de 5 % ne détient pas la citoyenneté canadienne. C'est ainsi que par l'immigration temporaire s'amorce, dans bien des cas, le parcours menant à une intégration durable et structurante au Québec.

Sommaire des recommandations

1

Positionner les universités en région

comme des partenaires stratégiques de la régionalisation de l'immigration, en reconnaissant leur apport socioéconomique et socioculturel.

2

Protéger l'immigration temporaire étudiante

dans tous les domaines et à tous les cycles d'études, en l'excluant de l'application de tout quota.

3

Soutenir les services universitaires

d'intégration, de francisation et de réussite.

4

Rétablir une voie claire et accessible

vers l'immigration permanente pour les personnes diplômées.

⁷ Université du Québec à Chicoutimi, (2024), *Statistiques en provenance du Bureau du Registraire, automne 2024* [données internes non publiées].

⁸ Université du Québec (Direction des relations internationales (DRI) (avril 2024), *Analyse de positionnement – UQAC* [document interne non publié].

Analyse des orientations gouvernementales

Le document de consultation du gouvernement du Québec met en lumière plusieurs enjeux déterminants pour l'avenir de l'immigration, notamment la réduction des admissions, la régionalisation, la maîtrise du français, la valorisation de l'immigration économique et l'intégration des personnes déjà présentes sur le territoire.

Dans ce contexte, les règles et pratiques en matière d'immigration étudiante ont connu, au cours des derniers mois, d'importants ajustements aux niveaux fédéral et provincial. L'instauration de quotas pour les permis d'études et les Certificats d'acceptation du Québec (CAQ), de même que la révision de certaines orientations antérieures, ont engendré une période d'incertitude qui affecte la perception du Québec comme destination d'études. Cette réalité se traduit, entre autres, par une baisse notable (de l'ordre de 70 % au moment de rédiger ce mémoire) des demandes d'admission à l'UQAC pour l'automne 2025.

Dès lors, les tendances antérieures ne peuvent plus servir de repères fiables pour la planification des effectifs étudiants internationaux. L'UQAC se trouve ainsi au cœur de ces transformations, à la fois comme pôle d'attractivité, mais aussi comme acteur clé de l'accueil, de la francisation, de la réussite éducative et de l'ancrage en région des personnes immigrantes.

Orientation 1 – Réduction du nombre de personnes résidentes non permanentes

L'UQAC s'inquiète des effets que pourrait engendrer une réduction de 13 % des admissions du nombre de titulaires de permis dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires et dans le Programme des étudiants étrangers (jusqu'à 14 % plus précisément si on isole le Programme des étudiants étrangers). Une telle mesure, appliquée uniformément, risquerait d'affaiblir les efforts de régionalisation de l'immigration et de compromettre la capacité des universités en région à maintenir des programmes essentiels, notamment dans des domaines touchés par la pénurie de main-d'œuvre.

L'offre et la diversité des programmes académiques à l'UQAC reposent en partie sur la présence importante d'une population étudiante internationale. En réduire significativement la proportion mettrait en péril la viabilité de plusieurs programmes, notamment aux cycles supérieurs, et limiterait l'accès régionalisé à des formations de haut niveau pour les étudiantes et étudiants québécois. À titre d'exemple, au Département d'informatique et de mathématique, on dénombrait 28 étudiantes et étudiants canadiens pour 357 internationaux. Une situation comparable s'observe au Département des sciences appliquées, où l'on retrouvait 21 Canadiens pour 218 étudiants internationaux. Ces données illustrent la contribution essentielle de cette population à la pérennité des programmes, au maintien d'une masse critique nécessaire à l'excellence académique, et à l'ancrage régional d'une offre de formation diversifiée.

Par ailleurs, l'imposition d'un quota de demandes de CAQ par établissement soulève de sérieuses préoccupations. Bien que la demande de CAQ repose sur une offre d'admission, les établissements n'ont aucun contrôle sur la suite du processus migratoire des personnes admises. Le rôle d'une université est d'évaluer des projets d'études, non des intentions d'immigration. En obligeant les établissements à réserver une partie de leur quota aux renouvellements de CAQ, le gouvernement les pousse indirectement à restreindre leur mission première : former et innover.

À ce jour, aucun cadre clair n'a été établi pour déterminer à quel moment et selon quels critères une université devrait cesser d'analyser les demandes d'admission légitimement déposées. Par ailleurs, malgré des efforts soutenus pour accroître la sélectivité et le taux de conversion des admissions en inscriptions, il demeure impossible de prédire avec précision combien d'offres généreront une demande de CAQ active. Dans ce contexte, planifier adéquatement le recrutement étudiant devient

un exercice hautement incertain, d'autant plus que les stratégies de recrutement se construisent plus d'un an à l'avance, sur la base de règles en vigueur qui peuvent changer en cours de route.

Orientation 2 – Réduction des niveaux d'immigration permanente (scénarios 2A, 2B, 2C)

Les scénarios proposés auront des effets différenciés selon les régions. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, où le défi démographique est bien documenté (notamment avec une population vieillissante et un exode des jeunes), toute diminution importante de l'immigration permanente freinerait le renouvellement de la population active et minerait la capacité à retenir les diplômés internationaux. L'UQAC souhaite que la réduction proposée soit modulée selon les réalités régionales et qu'un traitement différencié soit envisagé pour les diplômés internationaux issus des universités québécoises. Le seuil doit permettre de soutenir la relève scientifique et les besoins en main-d'œuvre qualifiée de la région.

Orientation 3 – Connaissance du français

L'UQAC accueille favorablement les efforts visant à renforcer l'apprentissage du français chez les personnes immigrantes. L'université y contribue activement par une offre structurée et novatrice en francisation universitaire, notamment par l'intermédiaire du Centre de valorisation du français (CVF), de microprogrammes spécialisés, d'ateliers ciblés et de mesures de soutien individualisé telles que le tutorat. Une reconnaissance explicite du rôle des universités dans ce domaine, jumelée à un appui financier accru, permettrait de consolider, de bonifier et d'élargir ces initiatives.

Il importe de rappeler que les personnes diplômées de l'UQAC, notamment celles du premier cycle qui sont soumises à la Politique relative à la valorisation du français, possèdent une maîtrise fonctionnelle de cette langue qui leur a permis de suivre avec succès une formation universitaire complète. Elles constituent, à ce titre, des candidates et candidats hautement qualifiés pour l'immigration permanente au Québec.

Orientation 4 – Augmenter la proportion de personnes immigrantes permanentes déjà présentes au Québec

Nous appuyons fermement cette orientation. Le tiers des étudiants internationaux de l'UQAC aspirent à demeurer au Saguenay–Lac-Saint-Jean après leurs études, selon un sondage réalisé à l'hiver 2024⁹. Ces personnes représentent une immigration économique, francophone et déjà partiellement intégrée. Il serait cohérent de leur faciliter la transition vers le statut de personne résidente permanente.

Orientation 5 – Maintenir une forte proportion d'immigration économique qualifiée

L'UQAC forme une main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs prioritaires, rappelons-le, pour le Québec. À l'automne 2024, plus de 80 % des étudiants internationaux étaient inscrits dans les domaines de l'informatique, des sciences appliquées et des sciences administratives. Cette réalité doit être prise en compte dans l'analyse sectorielle des admissions. Restreindre l'immigration étudiante nuirait aux efforts de relance économique et technologique du Québec et de notre région.

⁹ Léger. (2025, 20 janvier). *Étude de notoriété et de rayonnement auprès des étudiants étrangers : Rapport réalisé pour le compte de l'Université du Québec à Chicoutimi*.

Recommandations

1. Positionner les universités en région comme des partenaires stratégiques de la régionalisation de l'immigration, en reconnaissant leur apport socioéconomique et socioculturel

- Inclure les universités, notamment l'UQAC, dans les mécanismes de concertation liés à la régionalisation.
- Reconnaître leur rôle unique d'ancrage territorial et d'attractivité pour une immigration qualifiée et francophone.

2. Protéger l'immigration temporaire étudiante dans tous les domaines et à tous les cycles d'études, en l'excluant de l'application de tout quota

- Reconnaître que la présence étudiante internationale est essentielle à la viabilité des programmes et à la mission universitaire. L'imposition de quotas nuit à la planification académique et compromet l'équilibre des cohortes.
- Maintenir des seuils suffisants de permis d'études (CAQ) pour assurer la cohérence des parcours étudiants.

3. Soutenir les services universitaires d'intégration, de francisation et de réussite

- Financer adéquatement les initiatives en place : microprogrammes, mentorat, Station-Service, CAMIE10, activités culturelles et d'intégration.
- Reconnaître ces services comme des leviers concrets de francisation et d'intégration sociale, académique et professionnelle.

4. Rétablir une voie claire et accessible vers l'immigration permanente pour les personnes diplômées

- Réinstaurer le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – volet diplômés. Sa suspension prive le Québec de personnes intégrées, formées selon les standards québécois, et déjà francophones. Le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) plus complexe, n'est pas conçu pour le même profil et n'offre pas les mêmes garanties.
- Adopter une approche stable et prévisible en matière de transition vers la résidence permanente, en particulier pour les diplômées et diplômés déjà établis en région.

¹⁰ Université du Québec en Outaouais, *La formation CAMIE*, disponible sur le Web : <https://ugo.ca/csipu/formation-camie>, page consultée le 5 août 2025.

Conclusion

L'UQAC est un carrefour de savoirs, d'innovation et d'ancrage humain. Elle accueille des personnes étudiantes, des chercheuses et chercheurs et du personnel venu du monde entier, qui choisissent de vivre, d'apprendre, de créer et de contribuer ici, au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Bien que plusieurs ne soient que de passage, cette présence internationale représente une opportunité collective à saisir.

En consolidant le rôle des universités dans la stratégie québécoise d'immigration, plus spécifiquement celles implantées en région, le gouvernement pourra miser sur une immigration francophone, qualifiée, enracinée et contributive. Une immigration qui répond à nos besoins économiques, culturels et démographiques, tout en enrichissant la société québécoise dans toute sa diversité.

L'UQAC est prête à jouer ce rôle. Forte de son engagement envers la réussite, l'intégration et l'innovation, elle souhaite continuer de façonner, avec ses différents partenaires, un Québec ouvert, résilient et ambitieux. C'est en s'appuyant sur les universités comme catalyseurs que nous ferons de l'immigration non pas un défi à gérer, mais une richesse à cultiver.